



DOSSIER DE PARTENARIAT " BENIN COMPLIANCE DAYS"

« Conformité à l'ère du numérique : la contribution des institutions financières et non financières au renforcement de la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, le financement de la prolifération des armes de destruction massive et les infractions sous-jacentes »

Date	Lieu
13 et 14 novembre 2026	HÔTEL AZALAÏ, COTONOU

BENIN

UEMOA

CEDEAO

www.abc-benin.org

Septembre 2026

Sommaire

1. PRÉSENTATION DES BENIN COMPLIANCE DAYS	4
2. ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT	5
3. POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE DES BENIN COMPLIANCE DAYS ?	6
4. PROFIL ET AUDIENCE DES PARTICIPANTS	7
5. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PARTENARIAT	8-9
6. OFFRE ET GRILLE DE PARTENARIAT	10-11
7. MODALITÉS ET CONDITIONS DE PARTENARIAT	12-13
8. INFORMATIONS PRATIQUES ET CONTACTS	14

À propos

QUI SOMMES-NOUS ?



Constituée le 8 novembre 2025 et enregistrée sous le numéro **ASSO-554784** au Registre des associations et des fondations de la République du Bénin, l'Association Bénin Compliance (ABC) est l'organisation qui rassemble les acteurs de la conformité au Bénin. Elle œuvre à l'émergence d'une culture de conformité solide au service des entreprises, des institutions et du rayonnement du Bénin ainsi que du continent africain.

1. Présentation des Benin Compliance Days

Dans un contexte marqué par la digitalisation accélérée des services financiers, la sophistication croissante des typologies de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, et le renforcement des exigences du GIABA et du GAFI, la conformité s'impose comme un pilier stratégique pour les institutions financières et non financières du Bénin et de l'espace UEMOA.

Pour sa première édition, les Benin Compliance Days réuniront les acteurs publics et privés engagés dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP), autour d'un thème :

« Conformité à l'ère du numérique : la contribution des institutions financières et non financières au renforcement de la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, le financement de la prolifération des armes de destruction massive et les infractions sous-jacentes »

2. Enjeux et objectifs de l'événement

Objectifs

- Réunir les professionnels de la conformité, régulateurs et acteurs économiques autour des enjeux de LBC/FT/FP à l'ère du numérique.
- Renforcer la coopération entre institutions financières, entreprises non financières, régulateurs et partenaires techniques et financiers.
- Échanger sur les innovations RegTech et Fintech au service de la conformité, de la détection et de la gestion des risques.
- Sensibiliser aux obligations réglementaires nationales, régionales (UEMOA, GIABA) et internationales (GAFI).
- Favoriser le partage d'expertise, le réseautage régional et la montée en compétences des professionnels de la conformité.

Informations clés

Éléments	Descriptions
Dates	13 et 14 novembre 2026
Lieu	Hôtel Azalaï, Cotonou, Bénin
Nombre de participants attendus	200 à 250 professionnels

3. Pourquoi devenir partenaire des “BENIN COMPLIANCE DAYS”

S'associer aux BENIN COMPLIANCE DAYS, c'est se positionner aux côtés des institutions et professionnels qui construisent l'intégrité et la résilience du système financier, non financier béninois et régional. Au-delà de la visibilité institutionnelle, c'est l'opportunité de s'inscrire dans une dynamique de renforcement de la conformité, de consolidation de la confiance des affaires et de l'attractivité des investissements dans l'espace UEMOA.

- Visibilité auprès d'un public qualifié de décideurs financiers, juridiques et réglementaires ;
- Association à une thématique stratégique et de haute portée nationale et régionale ;
- Opportunités de réseautage avec régulateurs, compliance officers, banquiers et acteurs Fintech / RegTech ;
- Contribution concrète au renforcement de la conformité et de la lutte contre la criminalité financière ;
- Accès privilégié à un réseau professionnel émergent et structuré au Bénin et dans la sous-région.

4. Profil et audience des participants

- Responsables et chargés de conformité (Compliance Officers) des banques, compagnies d'assurance et autres institutions financières.
- Acteurs des autres fonctions de contrôle (auditeurs internes, managers des risques, contrôleurs internes).
- Juristes d'entreprise et responsables des affaires juridiques.
- Directeurs Administratifs et Financiers (DAF) et Directeurs des Ressources Humaines
- Régulateurs et institutions publiques : BCEAO, CENTIF, ARCEP, HCPC, CRIET, CIMA, ministères concernés...
- Cabinets d'audit et de conseil, cabinets d'avocats, études notariales et études d'huissiers.
- Dirigeants d'entreprises du secteur privé, financier et non financier
- Fondateurs et représentants de Fintech et de RegTech.
- Universitaires, enseignants-chercheurs et étudiants des filières droit, finance et gestion.
- Partenaires techniques et financiers du développement.

5. Les différentes catégories de partenariat

** Les institutions mentionnées ci-dessous sont citées à titre indicatif. Cette liste n'est pas exhaustive et ne préjuge pas de la confirmation de participation des partenaires concernés.*

Institutions régionales et régulateurs

Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Haut Commissariat à la Prévention de la Corruption (HCPC), CENTIF, Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA), Commission Bancaire de l'UMOA, Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA).

Les Bénin Compliance Days constituent un relais direct pour la diffusion de vos réformes, textes et orientations auprès des praticiens chargés de les appliquer au quotidien. Votre soutien affirme votre engagement en faveur du renforcement du dispositif national et régional de LBC/FT/FP.

Ordres professionnels et organisations professionnelles

(Ordre des Avocats du Bénin, Ordre des experts-comptables et comptables agréés du Bénin, Association des Sociétés d'Assurances du Bénin, Association Professionnelle des Institutions de Microfinance du Bénin, Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Bénin, Ordre National des Huissiers du Bénin, Ordre National des Notaires du Bénin, Association des Auditeurs Internes du Bénin, Association pour le Management des Risques et des Assurances du Bénin).

Ce rendez-vous est un acte de solidarité professionnelle qui structure et fait rayonner la fonction conformité au Bénin. Votre participation contribue à la reconnaissance de la profession et à la montée en compétences de ses membres.

Cabinets d'audit, de conseil et d'avocats

(Cabinets d'audit et d'expertise comptable, cabinets juridiques et fiscaux, cabinets d'avocats, cabinets de notaires, cabinets d'huissiers et cabinets de conseil locaux...)

Votre présence vous positionne vous place au cœur d'un réseau de décideurs et de futurs clients en quête d'expertise en conformité, audit et droit des affaires. C'est l'occasion de valoriser votre savoir-faire à travers des interventions ciblées.

Banques et institutions financières

(Banques commerciales, compagnies d'assurances et de courtage en assurance, établissements de monnaie électronique, institutions financières, Fintech et RegTech)

L'événement réunit les professionnels qui définissent et appliquent les dispositifs de conformité au sein de vos établissements. Votre partenariat vous permet de présenter vos solutions et de valoriser votre engagement pour l'intégrité du secteur financier.

5. Les différentes catégories de partenariat (suite)

Bailleurs et partenaires techniques et financiers ciblés

SecFin Africa, AFD, Banque mondiale, Union européenne.

Ces journées s'inscrivent directement dans vos priorités de gouvernance financière, de lutte contre la criminalité économique et de renforcement des capacités institutionnelles. Votre soutien amplifie la portée de vos propres programmes auprès d'un public de professionnels relais.

Grandes entreprises et secteur privé

Télécoms, énergie, industrie, logistique, patronat, Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin)

Votre partenariat illustre votre engagement en matière de conformité et de responsabilité sociétale et vous donne accès à un réseau de prestataires et d'experts de confiance en gestion des risques financiers.

Institutions et agences d'État

(Ministère de la Justice et de la Législation, Ministère de l'Économie et des Finances, Cour des Comptes...)

Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption (HCPC), Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET), Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF), Centre National d'Investigations Numériques (CNIN), Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP), Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP)

Pour une institution d'État, être partenaire, c'est être à la table des acteurs qui façonnent le dispositif national de conformité. Il s'agit d'une opportunité de co-construction et de présence institutionnelle au service de la souveraineté financière du Bénin.

Médias économiques régionaux

(Jeune Afrique, Financial Afrik, Business 24 Africa, Bénin Bouge, SRTB, Prémices Média...)

Un partenariat média assure une visibilité élargie de votre marque auprès d'un réseau de professionnels et de décideurs susceptibles de relayer les bonnes pratiques et les orientations en matière de conformité.

6. Offre et grille de partenariat

Niveaux de contribution et avantages associés (montant en TTC)

BRONZE

CONTRIBUTION : 650 000 FCFA (~ 1 000 €)

- Logo sur le programme officiel
- Mention verbale durant l'événement
- Une invitation donnant accès aux deux journées
- Une invitation au dîner de gala et à la visite touristique

ARGENT

CONTRIBUTION : 1 500 000 FCFA (~ 2 300 €)

- Tous les avantages Bronze
- Logo affiché sur le site internet de l'événement
- Logo intégré aux publications collectives consacrées aux partenaires sur les réseaux sociaux de l'événement
- Possibilité d'installer un kakémono en salle plénière
- Deux invitations donnant accès aux deux journées
- Deux invitations au dîner de gala et à la visite touristique

OR

CONTRIBUTION : 3 500 000 FCFA (~ 5 300 €)

- Tous les avantages Argent
- Logo sur l'ensemble des supports de communication de l'événement
- Publication dédiée sur les réseaux sociaux
- Mention dans les communications destinées à la presse
- Stand standard*
- Participation d'un représentant à un panel thématique, sous réserve de validation du sujet et de l'intervenant par le comité d'organisation.
- Quatre invitations donnant accès aux deux journées
- Quatre invitations au dîner de gala et à la visite touristique

6. Offre et grille de partenariat (suite)

Niveaux de contribution et avantages associés (montant en TTC)

PLATINE

CONTRIBUTION : 6 500 000 FCFA (~ 10 000 €)

- Tous les avantages Or
- Logo en position principale sur l'ensemble des supports de communication
- Visibilité renforcée sur le site internet et les réseaux sociaux
- Publications dédiées avant, pendant et après l'événement
- Allocution de cinq minutes lors de la cérémonie d'ouverture
- Stand premium* à emplacement privilégié
- Page dédiée dans le programme officiel
- Sept invitations VIP donnant accès aux deux journées
- Sept invitations au dîner de gala et à la visite touristique

EN NATURE

Contribution à convenir

- Transport
- Hébergement
- Restauration
- Supports de communication
- Prestations techniques ou logistiques

***Stand standard :** annonce de votre présence/exposition dans les médias partenaires couvrant l'événement.

***Stand premium :** avantages du stand standard, plus la possibilité d'organiser une animation ou démonstration sur le stand.

7. Modalités et conditions de partenariat

Date limite de confirmation des partenariats



20 OCTOBRE 2026

7.1. Confirmation du partenariat

Le partenariat est considéré comme confirmé à réception :

- de l'accord écrit du partenaire ;
- de la convention ou du bon de partenariat signé, le cas échéant ;
- et du règlement de la première échéance prévue.

La date limite de confirmation des partenariats est fixée au 20 octobre 2026, conformément au calendrier du dossier de partenariat.

L'Association Bénin Compliance se réserve la possibilité de clôturer les offres de partenariat avant cette date lorsque les espaces, emplacements ou avantages associés à certaines catégories sont épuisés.

7.2. Échéances et modalités de paiement

Les contributions financières peuvent être réglées par virement bancaire ou Mobile Money. Les coordonnées sont communiquées par l'Association Bénin Compliance après validation du partenariat.

Option de paiement :

- 100 % de la contribution à la confirmation du partenariat.

7.3. Conditions d'annulation

Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit et adressée à l'Association Bénin Compliance.

Date d'annulation	Conditions
Avant le 20 octobre 2026	Annulation possible ; remboursement de 80 % des sommes déjà versées
Du 21 octobre au 31 octobre 2026	Remboursement de 50 % des sommes versées
À partir du 01 novembre 2026	Aucun remboursement
Absence du partenaire les 13 et 14 novembre 2026	Aucun remboursement ni compensation

Annulation ou report de l'événement

En cas d'annulation, les parties se concerteront afin de déterminer les modalités de report, de maintien ou de remboursement.

En cas de report, les contributions versées sont automatiquement transférées vers la nouvelle date, sauf opposition écrite du partenaire dans un délai déterminé.

7. Modalités et conditions de partenariat (suite)

7.4. Modalités de remboursement

Lorsqu'un remboursement est applicable conformément aux conditions ci-dessus :

- la demande doit être adressée par écrit à l'Association Bénin Compliance ;
- le remboursement est effectué dans un délai indicatif de 30 jours après validation de la demande ;
- le remboursement est effectué sur le compte ou le moyen de paiement utilisé lors du règlement, sauf accord contraire entre les parties ;
- les frais bancaires ou frais de transaction éventuellement non récupérables peuvent être déduits du montant remboursé.

Important : les prestations ou avantages déjà consommés ou engagés pour le compte du partenaire ne peuvent faire l'objet d'un remboursement.

7.5. Transmission des logos et éléments de communication

Afin de garantir la bonne intégration des partenaires dans les supports de communication, les logos et éléments graphiques doivent être transmis dans les délais indiqués par l'organisation.

Date limite : 26 octobre 2026

Le partenaire devra transmettre :

- son logo officiel en format vectoriel : AI, EPS, SVG ou PDF HD ;
- à défaut, un fichier PNG haute résolution avec fond transparent ;
- sa charte graphique, si nécessaire ;
- les éventuels visuels ou messages promotionnels prévus dans son offre ;
- les informations exactes relatives à la dénomination de l'organisation.

Tout élément reçu après le 30 octobre 2026 ne pourra pas être garanti sur l'ensemble des supports de communication déjà finalisés.

L'Association Bénin Compliance se réserve également le droit de demander une nouvelle version d'un fichier lorsque sa qualité technique ne permet pas une utilisation professionnelle.

7.6. Contribution en nature

Les contributions en nature sont soumises à l'approbation préalable de l'Association Bénin Compliance. Leur valeur est déterminée d'un commun accord sur la base d'un devis, d'une facture pro forma, d'un tarif public ou de tout autre justificatif pertinent.

La contribution en nature ne sera considérée comme acquise qu'après réception effective des biens ou services convenus et validation de leur conformité par l'organisation.

Les avantages associés sont calculés sur la base de la valeur validée de la contribution.

8. Informations pratiques et contacts

Fernand DAGOUDO

Président de l'Association Bénin Compliance

Email : contact@abc-benin.org

Téléphone : +225 05 95 16 27 42

+229 01 96 17 24 24

Mardoché DOSSOU

**Président du Comité d'organisation – Bénin
Compliance Days**

Email : contact@abc-benin.org

Téléphone : +33 6 28 63 36 53

+229 01 97 03 68 39

